



CONSEIL MUNICIPAL : COMPTE-RENDU SOMMAIRE **Séance du lundi 26 novembre 2018**

Le Conseil Municipal, de la commune d'Hérouville-en-Vexin, s'est réuni en Mairie,

Le lundi 26 novembre 2018 à 20 Heures 30 Minutes

En séance ordinaire et publique, sous la présidence de **Monsieur Eric BAERT, Maire.**

Etaient présents : M. BAERT, M. BARDOUIL, M. CHANTEPIE, M. CHAUVIN, Mme COLLAS, M. LEBECQ, M. LECOMTE, M. LE LAY, M. PIERRAT, Mme RENAUD.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents : M. DESCAMPS.

Absent excusé : Mme CAPRON, M. COUBRICHE, Mme TRANZER.

A été élue secrétaire : Mme GOMBERT.

Approbation du compte rendu municipal du 15 octobre 2018.

Ce compte-rendu municipal sera diffusé sous réserve de son approbation au prochain Conseil Municipal.

1/ DECISION MODIFICATIVE .

Monsieur le Maire expose qu'il est nécessaire de changer l'affectation de certains crédits afin de pouvoir régulariser certaines dépenses.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve les modifications suivantes :

- ☐ Article 6411 - 10 000 €
- ☐ Article 739223 - 17 000 €
- ☐ Article 615221 + 27 000 €

2/ RAPPORT ANNUEL DU SMIRTOM 2017.

Monsieur le Maire expose le rapport annuel du Smirtom 2017 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers.

Ce rapport est consultable en mairie.

7/ QUESTIONS DIVERSES :

☐ **Recensement** : Il se déroulera du 17 janvier au 16 février 2019. Nos agents recenseurs sont Madame Jenny Colmard et Monsieur Fabien Remond.

☐ **Vœux du Maire** : Samedi 19 janvier 2019 à 11h00.

☐ **Colis des anciens** : Vendredi 21 décembre 2019 à 18h00.

☐ **Eglise** : Une réunion s'est déroulée avec Monsieur Bérault, la Direction Régionale des Affaires Culturelles et Monsieur Bellon. Ils ont d'un commun accord décidés le démontage des contres fiches (à l'extérieur) et la mise en place d'une surveillance électronique sur 13 à 18 mois pour étudier les mouvements du bâtiment. Suite à cela, des préconisations ciblées seront proposées par l'architecte.

☐ **Assurance** : Renégociation du contrat d'assurance Groupama, une conséquente réduction du montant annuel pour 2019.

☐ **Date du prochain conseil municipal** : Lundi 14 janvier 2018.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h50 Heures.

**Le Maire,
Eric BAERT**

